



Bayonne le 30 juin 2023,

A l'attention de **M. Jean René ETCHEGARAY**,
Président de la CAPB et du CIAS Pays basque
15 Avenue Foch
64115 Bayonne Cedex

OBJET : Suite négociations Pacte social

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays basque,

Lors de la séance de négociations dans le cadre du pacte social le vendredi 19 juin, nous avons pu, grâce aux éléments portés à notre connaissance par le service des ressources humaines, mesurer l'ensemble des impacts financiers en lien avec les négociations en cours à l'échelon national (valorisation point d'indice, augmentation de 5 points d'indice à l'ensemble des agents des fonctions publiques, réajustement des grilles indiciaires en Cat c et B).

A l'échelon local, le sujet du **pouvoir d'achat** est le paradigme qui priorise nos choix.

En effet nous avons, par le biais du Pacte social, validé **une idée novatrice en matière de dialogue social dans une collectivité territoriale**. En sorte que ces négociations annuelles permettent à notre collectivité de s'inscrire de façon pérenne dans **une progressivité salariale indemnitaire régulière** qui permet de suivre le coût de la vie en symbiose avec le budget de notre collectivité.

En l'occurrence si pour la première année de ces négociations, nous n'arrivions pas à montrer la pertinence de nos accords collectifs, notamment sur notre capacité à actionner le levier des montants planchers du RIFSEEP, l'utilité de notre accord en serait quelque peu escamotée. Le pouvoir d'achat est le point central de cette revendication.

Par ailleurs, et cela a été relevé par plusieurs personnes présentes lors du groupe de travail, l'impact d'une augmentation des montants planchers viendrait valoriser toutes les strates des agents de notre collectivité.

En cela, nous restons persuadés qu'un effort est nécessaire au niveau des montants planchers du RIFSEEP.

Grâce aux informations délivrées lors du dernier groupe de travail, nous avons réévalué notre revendication et portons **notre demande de revalorisation à 5 % des montants planchers des groupes RIFSEEP.**

Par ailleurs, une augmentation de deux euros de la valeur faciale des titres restaurants donne un signe important en matière d'aide aux agents et leurs familles. **En cela l'augmentation proposée de deux euros nous donne entière satisfaction.**

Le troisième sujet qui revêt pour nous un caractère important, porte sur l'augmentation de la subvention rattachée au COS Pays basque. Cette augmentation est à mettre en lien avec l'urgente nécessité de venir compléter notre équipe technique avec un second poste. **En cela la proposition d'augmentation à 1.15 % de la participation des collectivités partenaires nous paraît indispensable.**

Concernant les autres sujets évoqués lors de la dernière séquence de dialogue social ci-joint **nos appréciations :**

- La remise en place **d'une prime de départ en retraite** est un marqueur symbolique important pour toutes les parties prenantes du dialogue social. Aussi il reste à en définir les contours financiers et le mode d'attribution via le COS Pays basque, étant entendu que cette gratification ne rentrera pas dans le cadre du pourcentage de calcul rattaché au COS Pays basque, **avec une gestion du choix d'attribution propre à chaque collectivité partenaire.**

- Nous avons évoqué lors de notre dernier entretien l'évolution réglementaire en matière de la **participation employeur au dispositif des complémentaires santé et prévoyance.** Nous avons pu, par le biais d'une rencontre avec un prestataire, mesurer les contours des futurs dispositifs portés dans le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 pour la fonction publique territoriale. Notre collectivité a déjà mis en œuvre des participations employeurs en fonction des niveaux indiciaires des agents. Nous avons noté lors du bilan de l'action sociale proposé par les RH le 5 mai 2023, que des **participations garanties** avaient encore cours au sein de notre collectivité. Aussi afin de poursuivre dans le sens des éléments du décret ci-avant, pourrions-nous avoir en notre possession les niveaux des participations garanties au sein de notre collectivité afin, pour des questions d'équités, tendre vers le dispositif le plus favorable et faire disparaître ainsi les reliquats du passé. Dans l'attente, veuillez prendre connaissance de notre demande de voir évoluer le dispositif en vous proposant **une augmentation de 10 € de tous les seuils existants.**

- **Le défraiement du télétravail** est un sujet que nous avons porté dans nos revendications. Aussi, en rapport avec **l'Accord national relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique**, nous maintenons cette demande.
- **La question d'une revalorisation du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)** ne semble pas correspondre aux attendus des ressources humaines. Nos collègues souhaitent avoir un temps d'analyse du dispositif sur trois exercices avant de le faire éventuellement évoluer, **en cela nous ne donnerons pas suite à notre revendication.**

Sur les autres points évoqués dans les revendications des OS, nous avons convenu d'avoir un suivi régulier sur les évolutions réglementaires à venir dans les semaines à venir au grès de notre échange en dialogue social.

Afin de valider collectivement le résultat de nos négociations, **nous souhaitons pouvoir nous appuyer sur un protocole d'accord récapitulatif de nos travaux**, démontrant ainsi le dynamisme et la qualité de notre dialogue social.

Aussi, à la vue des arguments exposés, les trois organisations syndicales et les représentants du personnel de la CAPB et du CIAS Pays basque vous demandent de bien vouloir prendre en compte ces nouvelles propositions fruit de notre dialogue social.

Dans l'attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Pays basque et du Cias Pays basque, nos meilleures salutations.

Pour la section syndicale de la CFDT de la CAPB - Cias Pays basque.

Laurent Roux

Secrétaire Général CFDT CAPB-CIAS Pays basque

Marina Guillet

Secrétaire générale de la CGT CAPB – CIAS Pays basque

Claire Lataillade

Secrétaire générale de LAB

Copie Mme R.CARRIQUE, 1ère Vice-présidente en charge des ressources humaines et du dialogue social à la CAPB

Copie M. J-M.BARANTHOL, Mission d'appui auprès de la 1ère Vice-présidente sur la qualité de vie au travail à la CAPB

Copie M. R.BOCHARD, Directeur Général des Services de la CAPB